

COMMISSION TERRITORIALE DE LA DORDOGNE

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES LIEUX

Schéma Directeur
d'Aménagement
et de Gestion
des Eaux du bassin
Adour-Garonne
2022-2027

ÉTAT
DES LIEUX

60 %
des masses d'eau
superficielles
en bon état
en 2019

LE BASSIN EN QUELQUES CHIFFRES...

Superficie: 24 000 km²

Population (2018): 1 200 000 habitants

- **607 Masses d'eau superficielles**

60 % en bon état écologique

91 % en bon état chimique

- **27 Masses d'eau souterraine libres**

70 % en bon état chimique

96 % en bon état quantitatif

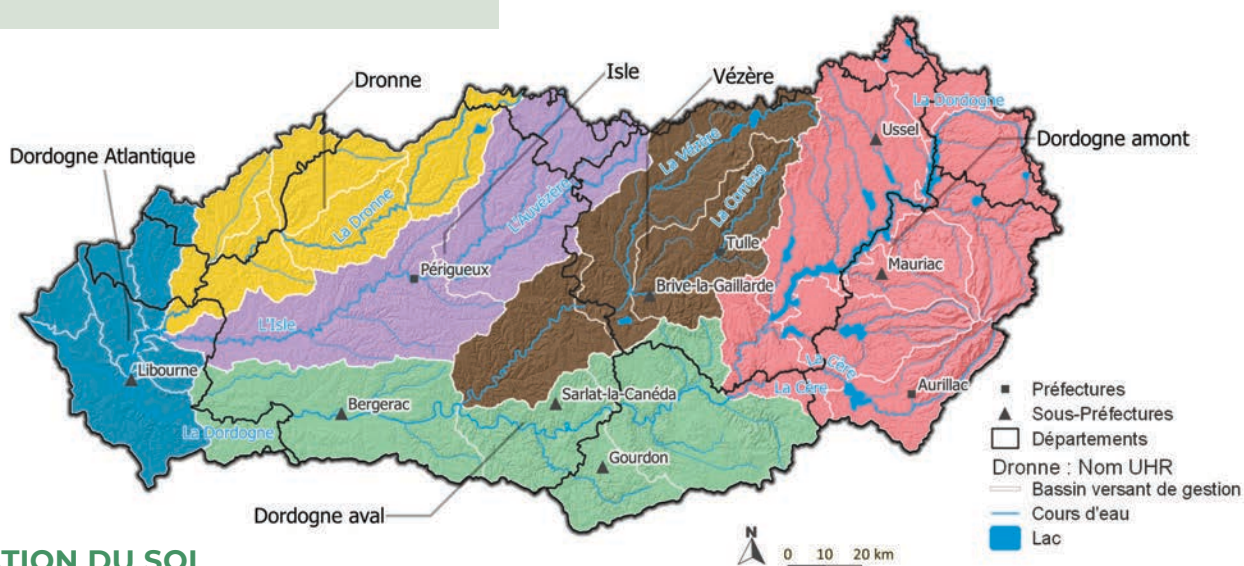


Le bassin de la Dordogne est un territoire à dominante rurale caractérisé par de petites exploitations agricoles aux productions diversifiées : élevage, grandes cultures, cultures maraîchères ou petits

fruits, viticulture, noix et tabac, arboriculture à la frontière Corrèze-Dordogne.

L'activité industrielle se caractérise principalement par 6 pôles d'activité : l'agroalimentaire, le bois et papier, la métallurgie, la mécanique, le traitement de surface, la chimie.

La production hydroélectrique est une des activités majeures. La fréquentation touristique est importante.



OCCUPATION DU SOL

Cultures et prairies **47,4 %**

Eau **0,8 %**

Forêts **41,4 %**

Formations naturelles basses **5 %**

Urbain **5,4 %**




COMITÉ DE BASSIN
ADOUR-GARONNE

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



PRINCIPAUX ENJEUX LIÉS À L'EAU

- préserver les têtes de bassins-versants en vue de faciliter une gestion équilibrée des ressources sur le bassin ;
- préserver les ruisseaux en très bon état et la biodiversité associée (moules perlières, zones humides) ;
- préserver et réhabiliter les fonctionnalités des milieux aquatiques (mitigation de l'impact des barrages) ;
- réduire les pollutions diffuses, en particulier d'origine agricole ou sylvicole et traiter les pollutions ponctuelles d'origine individuelle ou collective ;
- gérer la ressource en eau dans une optique de satisfaction des usages prioritaires (eau potable) et économiques (loisirs nautiques) ;
- restaurer les populations de poissons migrateurs.

SAGE* en place et en cours d'élaboration

- Dordogne amont
- Dordogne Atlantique
- Vézère-Corrèze
- Isle-Dronne

* Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

CHANGEMENT CLIMATIQUE LA DORDOGNE EN 2050



+ 2°C



- 30 %
du débit des rivières



+ 10 à + 30 %
d'évapotranspiration

- sécheresse des sols plus rapide et plus sévère 1 année sur 2 ;
- vulnérabilité importante des bassins de l'Isle et de la Dronne ;
- augmentation du risque d'eutrophisation sur les nombreux plans d'eau du bassin ;
- forte vulnérabilité de la biodiversité du bassin.

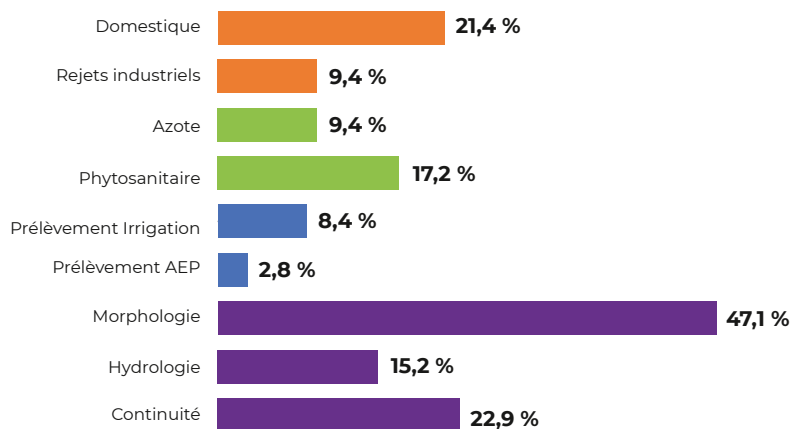


Pression significative, kesako ?

Une pression traduit l'exercice d'une activité humaine qui peut avoir une incidence sur les milieux aquatiques. Le calcul des pressions est réalisé sur la base de **modèles nationaux enrichis par des avis d'experts locaux**. La pression sur les masses d'eau rivières est généralement **ramenée au débit d'étiage**, période où le cours d'eau est le plus vulnérable.

Une **pression est dite significative si seule ou combinée aux autres pressions elle peut déclasser l'état d'une masse d'eau**.

Pressions anthropiques du territoire



% de masses d'eau superficielles en pression significative

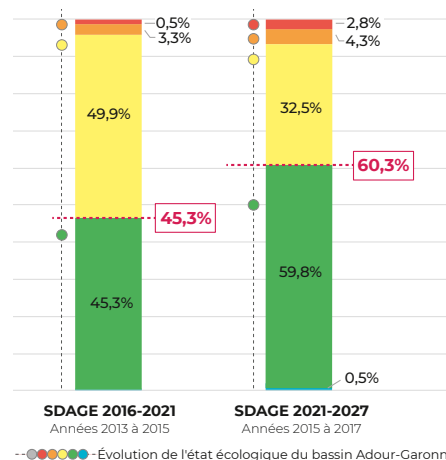
MASSES D'EAU SUPERFICIELLES



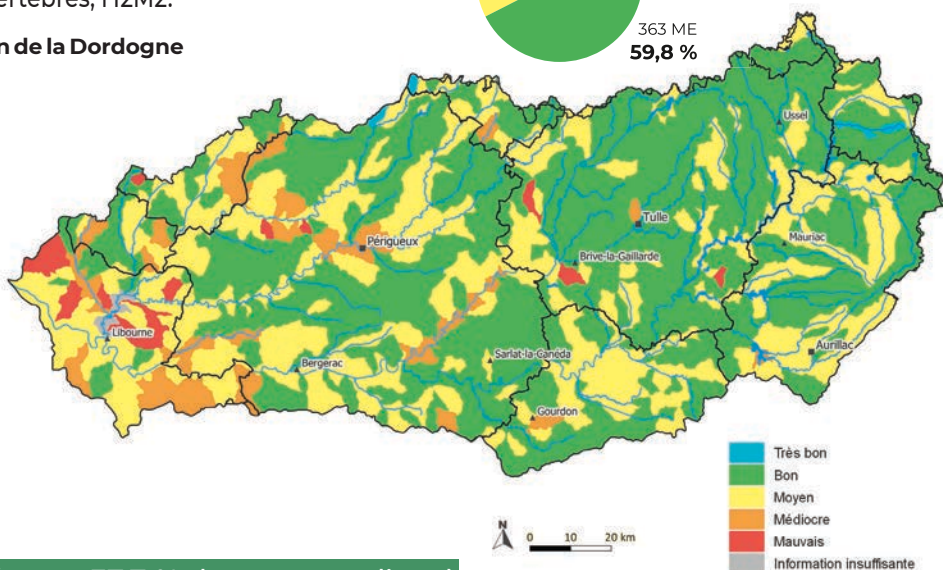
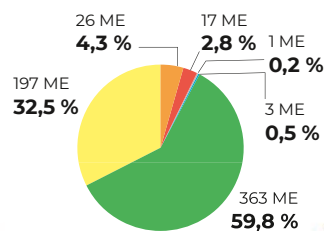
ÉTAT ÉCOLOGIQUE (mesuré pour 51,2 % des masses d'eau)

60,3 % des masses d'eau sont en bon état écologique (+15,5 % par rapport au SDAGE 2016-2021). Cette progression est liée à l'efficacité des actions engagées et à la fiabilisation du modèle d'extrapolation de l'état. Le nombre de masses d'eau en état médiocre et mauvais en hausse s'explique par le nouvel indice utilisé pour évaluer les communautés de macro-invertébrés, l'I2M2.

Évolution de l'état écologique sur le bassin de la Dordogne



État écologique EDL 2019 (années 2015 à 2017)



ÉTAT CHIMIQUE (mesuré pour 37,7 % des masses d'eau)

91,2 % des masses d'eau superficielles mesurées sont en bon état chimique.

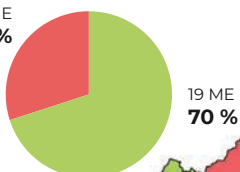
MASSES D'EAU SOUTERRAINE LIBRES



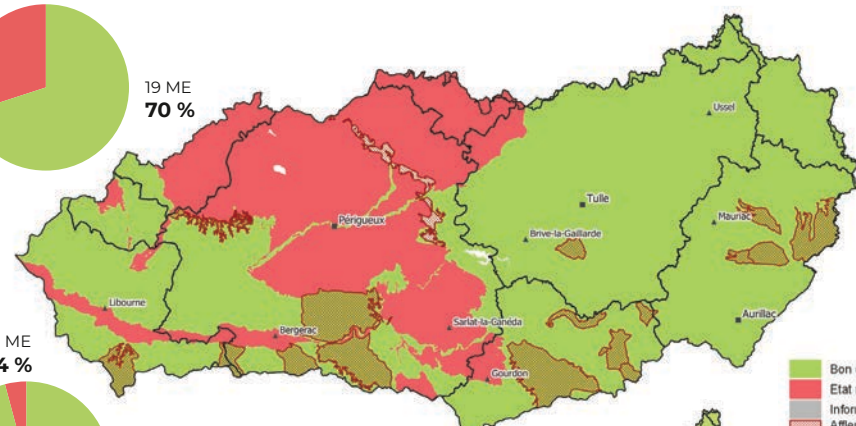
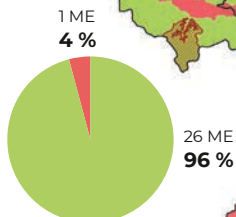
ÉTAT CHIMIQUE

30 % des nappes libres sont en état chimique médiocre. La carte ci-contre représente également les affleurements et secteurs dégradés (dégradation locale n'ayant pas entraîné une dégradation de l'état chimique global de la masse d'eau).

8 ME
30 %



1 ME
4 %

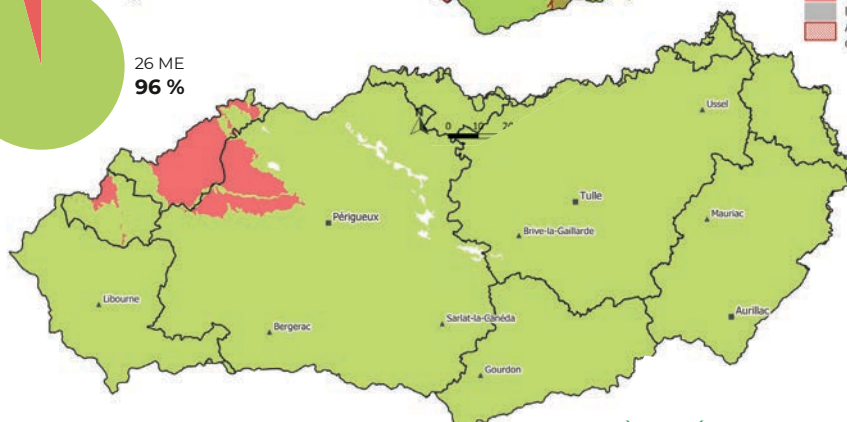


ÉTAT QUANTITATIF

Une masse d'eau souterraine libre est en mauvais état quantitatif sur le bassin.

(carte page 6)

Voir synthèse CT nappes profondes pour les résultats sur les nappes captives



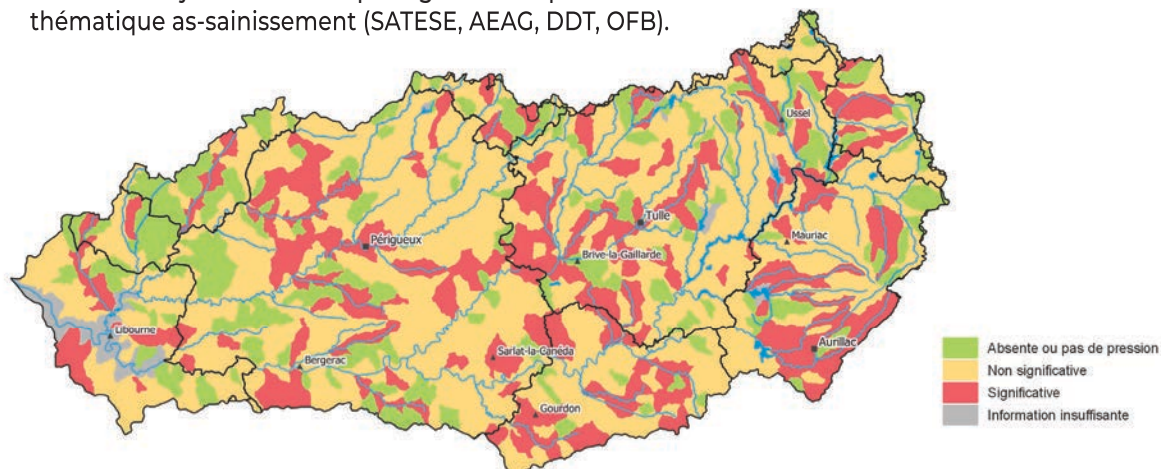
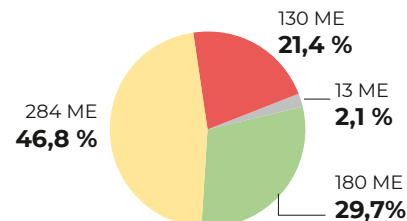
PRESSIONS PONCTUELLES



PRESSIONS DOMESTIQUES SUR LES EAUX SUPERFICIELLES

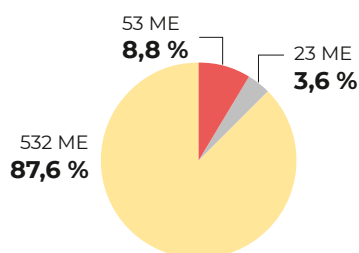
130 masses d'eau subissent une pression significative liée aux rejets des systèmes d'assainissement des collectivités, correspondant à **160 systèmes d'assainissement**. Il s'agit bien souvent de systèmes d'assainissement de capacité inférieure à 2000 équivalent habitant.

À noter qu'un travail important de connaissance a été réalisé et désormais l'ensemble des masses d'eau en pression significative ont fait l'objet d'un avis partagé des experts locaux sur la thématique as-sainissement (SATESE, AEAG, DDT, OFB).



PRESSIONS DES REJETS INDUSTRIELS SUR LES EAUX SUPERFICIELLES

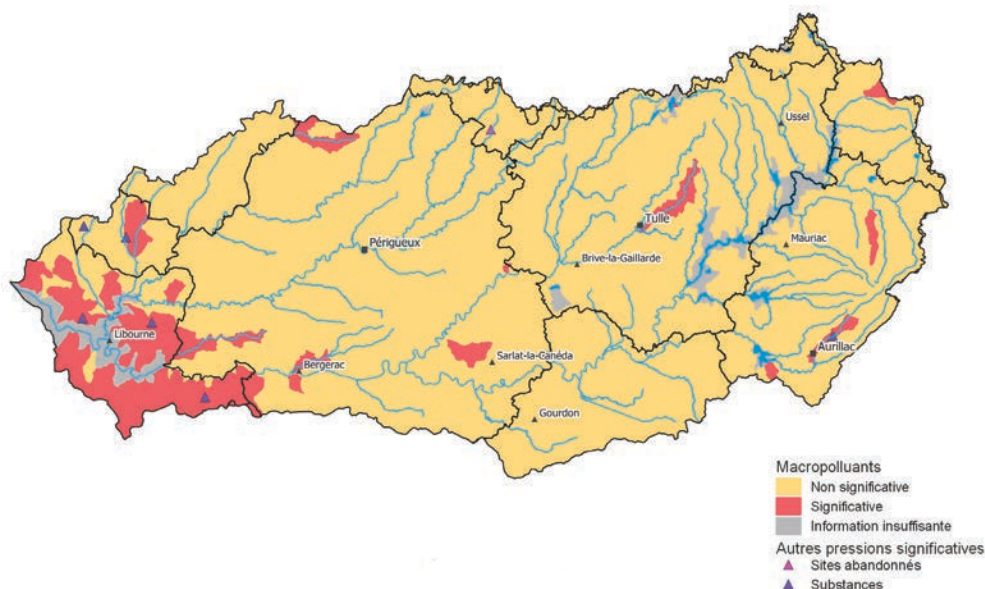
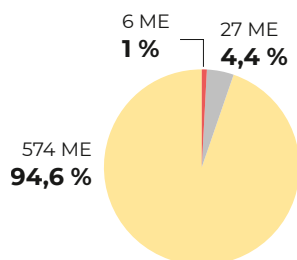
Macropolluants



Les activités industrielles non raccordées au réseau d'assainissement des collectivités sont à l'origine de pressions significatives sur 53 masses d'eau pour les macropolluants et 6 pour les substances dangereuses.

Les industriels contributeurs sont principalement issus des **secteurs de la chimie, de la parachimie, de l'agroalimentaire et de la viticulture**. Seuls les industriels redevables sont pris en compte.

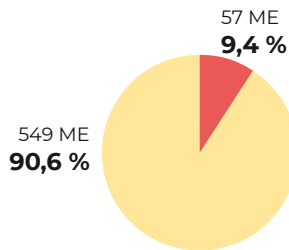
Substances dangereuses



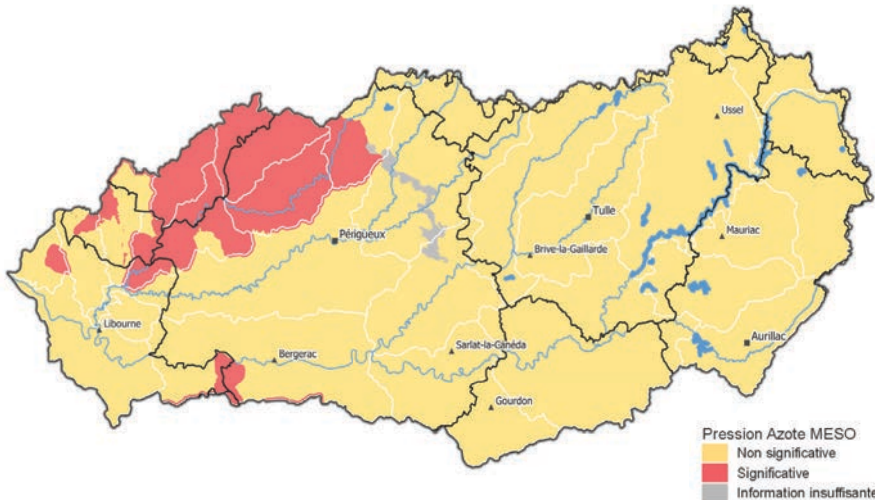
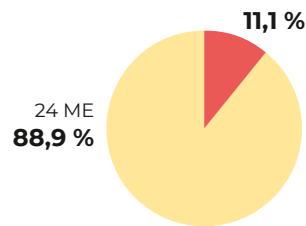


PRESSION AZOTE DIFFUS D'ORIGINE AGRICOLE

Eaux superficielles



Eau souterraine



Le bassin est très touché par les pressions diffuses azotées et phytosanitaires sur les **secteurs de grandes cultures** (céréales et oléo-protéagineux) **et de cultures pérennes** (vignes, vergers).

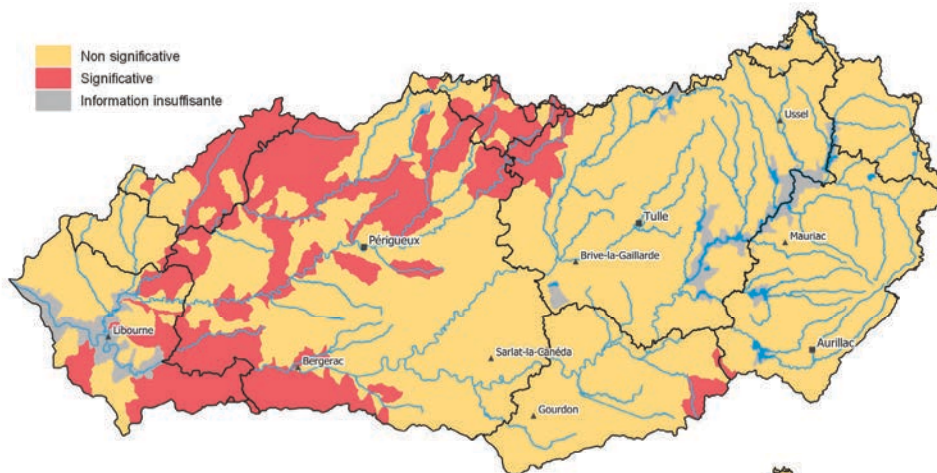
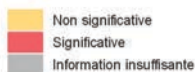
Concernant la pression azote diffus d'origine agricole, les résultats des modèles nationaux sont cohérents avec les zones vulnérables nitrates.

Concernant la pression phytosanitaire, **17 % des masses d'eau superficielles et 48 % des masses d'eau souterraine sont en pression significative.**

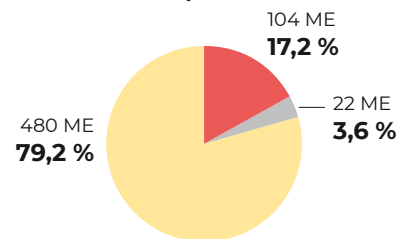
La pression phytosanitaire sur les zones d'affleurements des nappes captives ne justifie généralement pas un classement de l'ensemble de la nappe en pression significative. Néanmoins, **les affleurements, zones de vulnérabilité des nappes captives doivent faire l'objet d'une vigilance particulière.**



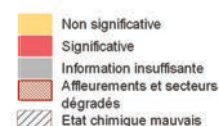
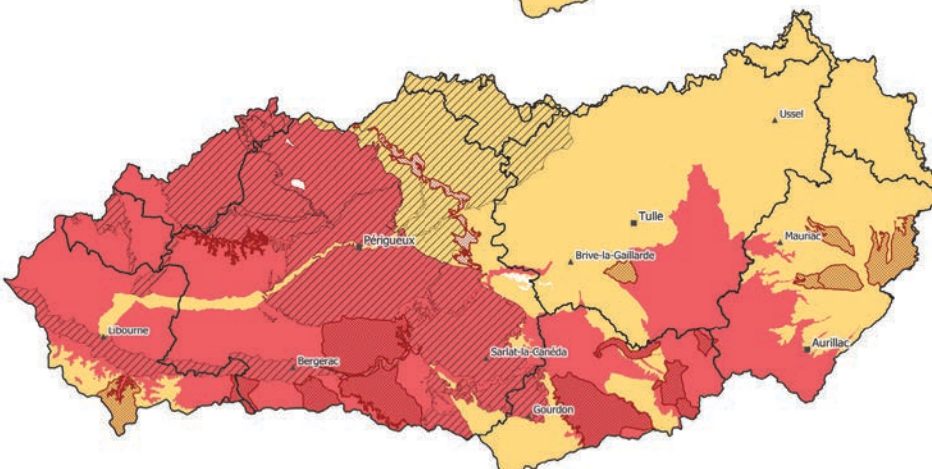
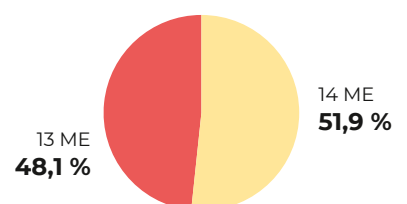
PRESSION PHYTOSANITAIRE



Eaux superficielles



Eau souterraine

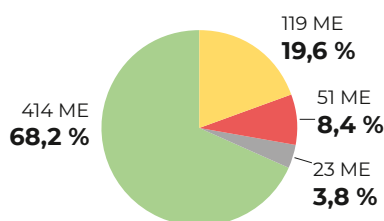


PRESSIONS DE PRÉLÈVEMENTS

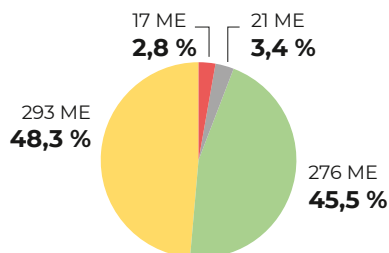


PRESSION PRÉLÈVEMENTS SUR LES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

Irrigation



Adduction en eau potable

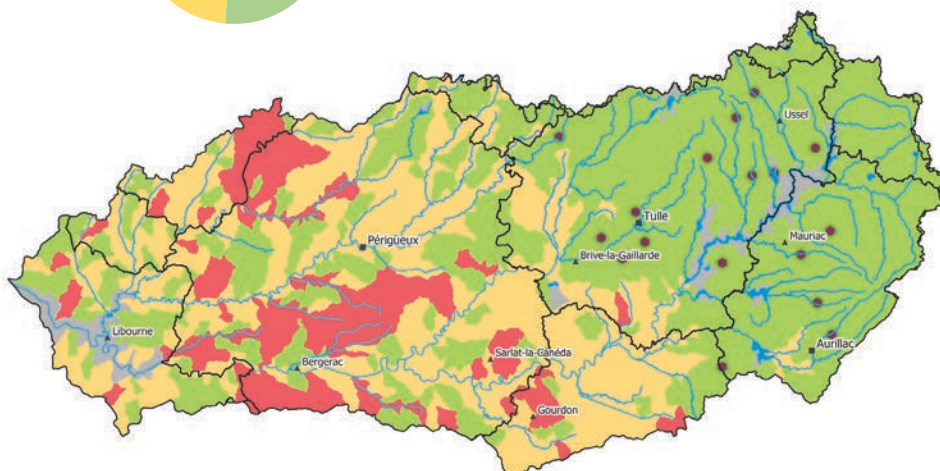


Irrigation
 Absente ou pas de pression
 Non significative
 Significative
 Information insuffisante

Pression AEP
 Significative

La pression des prélèvements est relativement **faible** sur le bassin avec **8,4 % des masses d'eau en pression significative sur la partie aval du bassin où se concentrent les zones de cultures.**

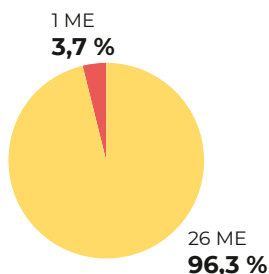
À l'inverse, **17 masses d'eau** sont soumises à une pression significative en raison de prélèvements pour l'adduction en eau potable sur la partie amont du bassin.



PRESSION PRÉLÈVEMENTS SUR LES MASSES D'EAU SOUTERRAINE LIBRES

État quantitatif sur les masses d'eau souterraine libres

Sur la commission territoriale Dordogne, seule la masse d'eau des alluvions de la Dordogne moyenne jusqu'à la confluence de la Vézère est en pression significative.

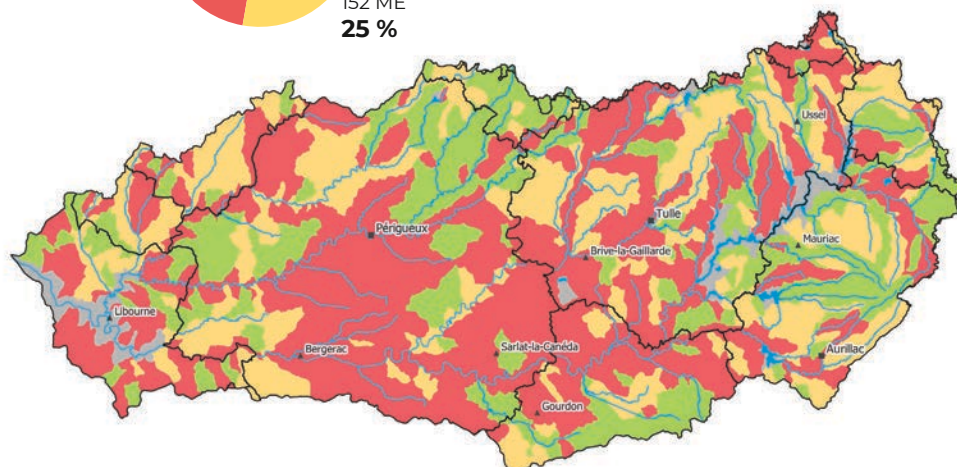
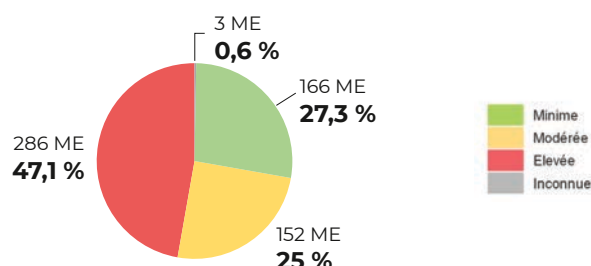


Absente ou pas de pression
 Non significative
 Significative
 Information insuffisante

ALTÉRATIONS HYDROMORPHOLOGIQUES



ALTÉRATION DE LA MORPHOLOGIE



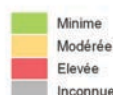
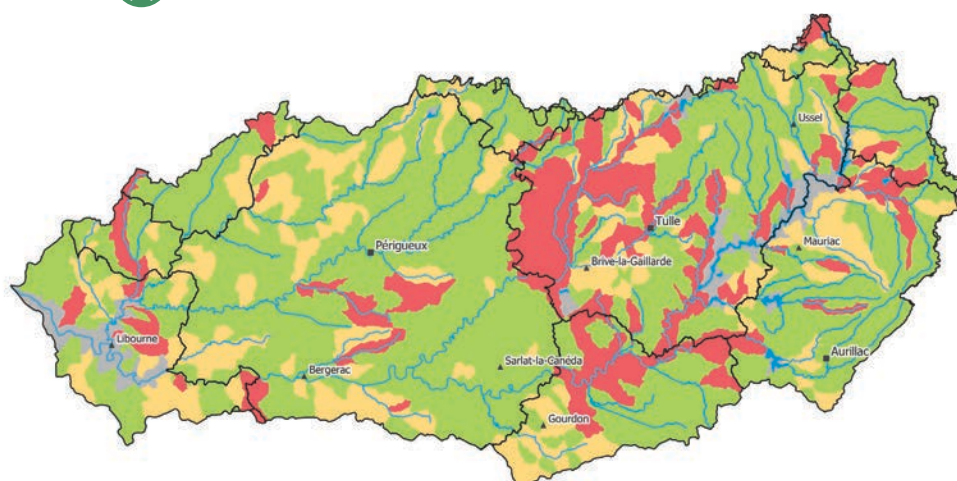
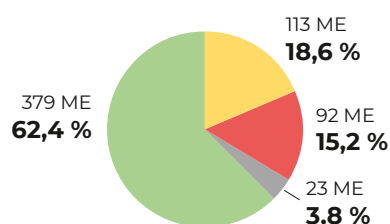
L'évaluation de l'hydromorphologie des cours d'eau s'appuie sur des outils et modélisations enrichis par les expertises locales. Depuis le cycle précédent, une meilleure appropriation locale de l'évaluation des pressions a permis une **amélioration importante de la connaissance** étayée par de nombreux avis d'experts locaux.

Près de la **moitié des masses d'eau** (47,1 %) subissent une altération de la morphologie élevée, majoritairement des **cours d'eau dits ruraux et recalibrés** ayant subi des travaux de rectification, de recalibrage et d'endiguement.

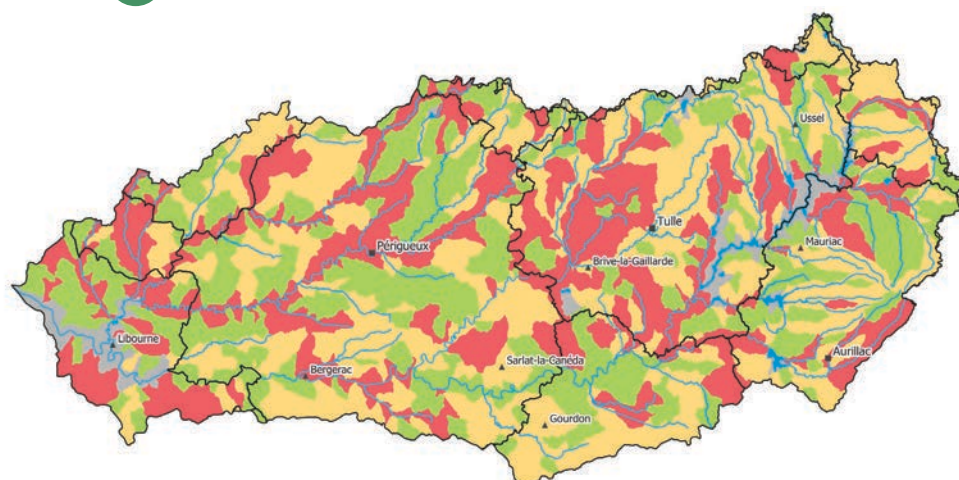
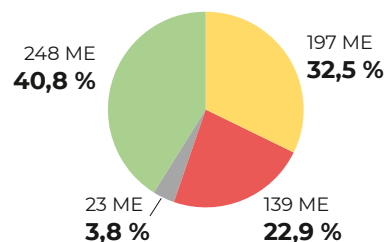
Par ailleurs, l'**impact des grands barrages hydroélectrique** est notable sur les altérations de la continuité écologique (22,9 %) des masses d'eau concernées par des niveaux d'altération élevés et l'**hydrologie** (15,2 %).



ALTÉRATION DE L'HYDROLOGIE



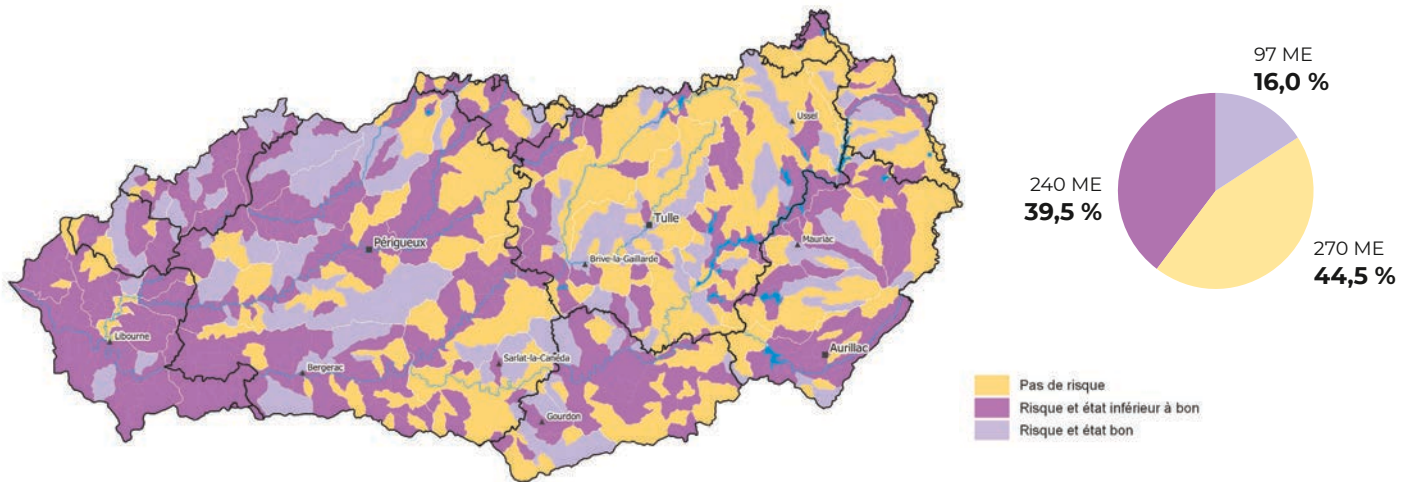
ALTÉRATION DE LA CONTINUITÉ



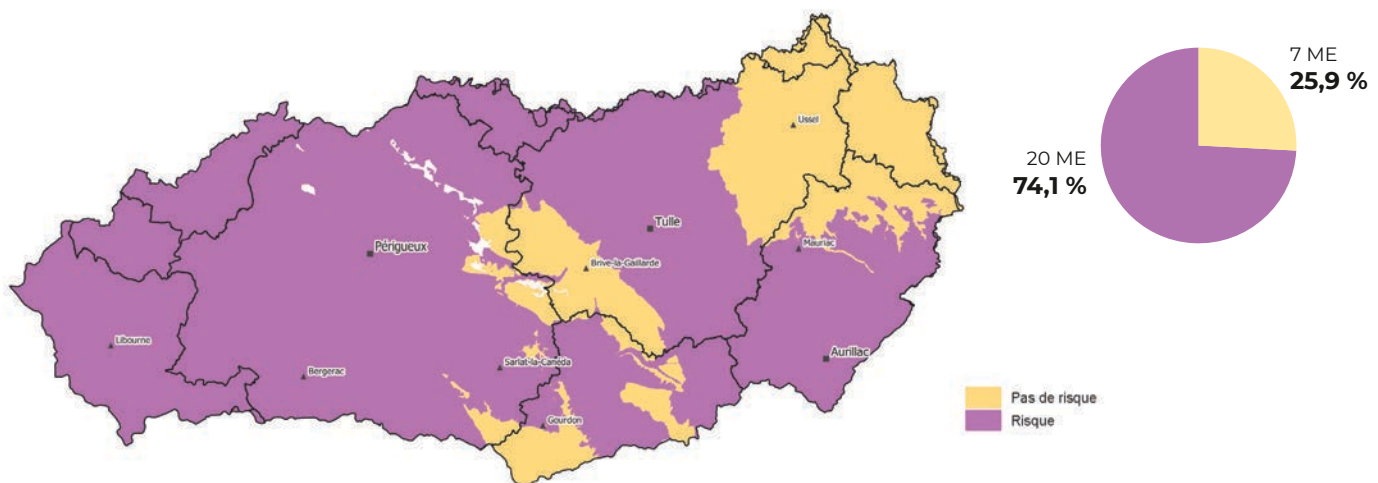
RISQUE DE NON ATTEINTE DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

La probabilité de ne pas atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau à l'horizon 2027 est exprimée via un indicateur, le « Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE) ». Globalement, les masses d'eau superficielles et souterraine ayant un état écologique, chimique ou quantitatif dégradé ou subissant des pressions significatives sont classées en « risque de non atteinte des objectifs environnementaux ».

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES



MASSES D'EAU SOUTERRAINE LIBRES



Le programme de mesures (PDM) 2022-2027 du bassin et sa déclinaison en **Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT)** doivent répondre au risque de non atteinte des objectifs environnementaux. Ils sont construits dans l'objectif de répondre **aux pressions significatives** identifiées dans le cadre de l'EDL **sur les secteurs à enjeux forts** sur le territoire et en fonction des capacités d'intervention et de financement. Ces PAOT s'inscrivent dans une démarche territoriale partagée entre État, Agence de l'Eau et usagers de l'eau (collectivités, agriculteurs, industriels...).

SECRÉTARIAT TECHNIQUE DE BASSIN



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Préfet coordonnateur du
bassin Adour-Garonne



Document consultable et
téléchargeable sur :
www.eau-adour-garonne.fr